



Le SICOVAD vous informe

pour contacter le SICOVAD :

www.sicovad.fr

N° Vert 0 800 109 701

pensez à nous rejoindre sur

www.facebook.com/sicovad



DU NOUVEAU POUR LE TRI DES CARTONS D'EMBALLAGE

A partir du 1^{er} avril, sur l'ensemble du territoire du SICOVAD, les petits cartons d'emballage devront impérativement être mis dans les sacs jaunes et non plus simplement posés à côté.

Ceux de trop grandes tailles (format ouvert supérieur à 50X50 cm) devront être apportés en déchèterie.

Pourquoi ?

- Les cartons qui étaient jusqu'alors déposés à côté des sacs jaunes subissaient les intempéries ce qui pouvait les rendre impropres au recyclage. Ils étaient donc considérés comme des erreurs de tri.



- Les cartons de trop grandes tailles (format ouvert supérieur à 50x50 cm) sont refusés au centre de tri, (problème de dimensions notamment au cours du circuit de tri).

Consigne :



- Avant de les déposer dans le sac jaune ou en déchèterie, les cartons doivent être à plat, débarrassés des plastiques et protections en polystyrène qui ne sont pas recyclables.

Toute notre actu est sur www.facebook.com/sicovad